



# Agir pour les Chiroptères

Retour sur 5 ans d'actions  
2009 - 2013

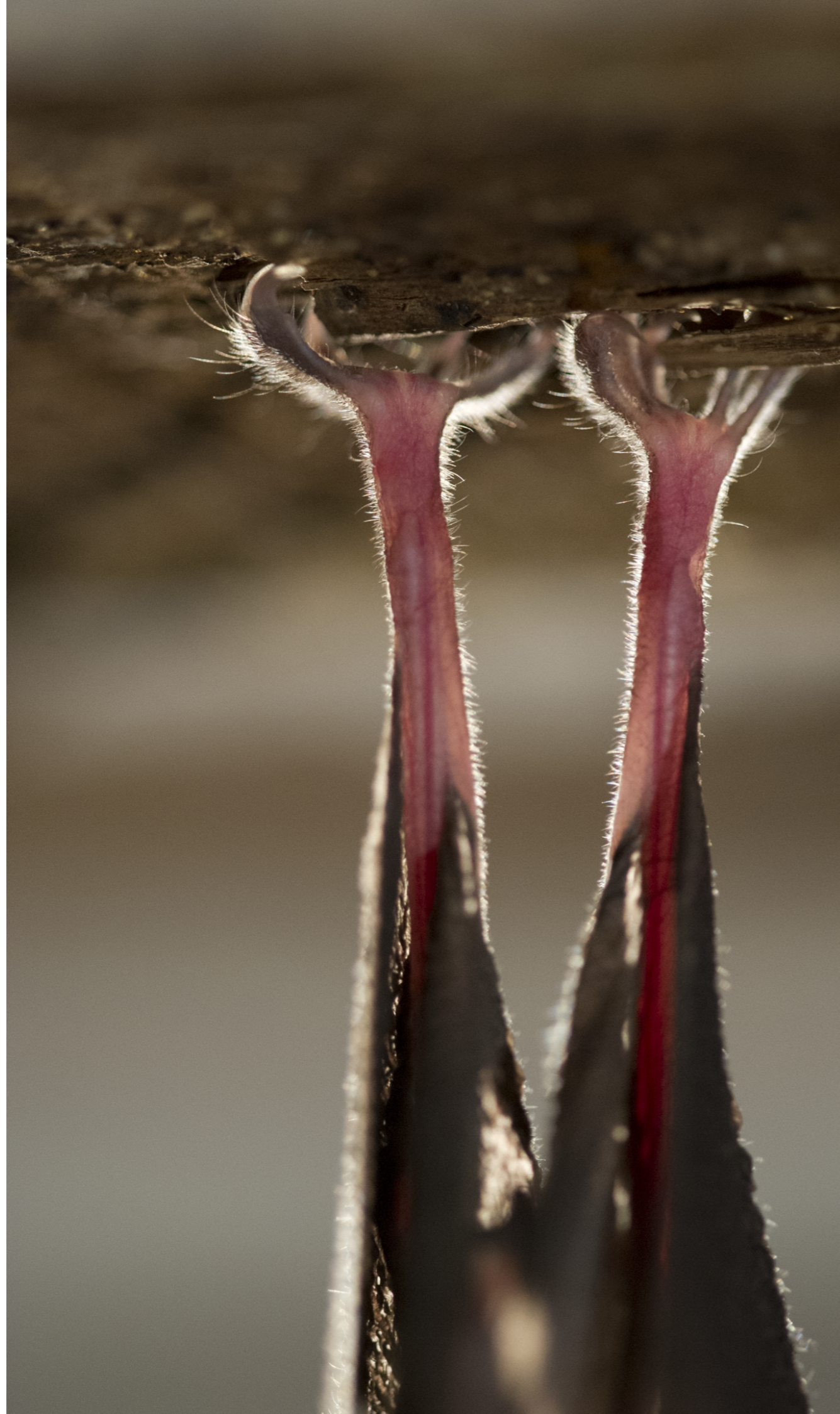
**Protéger**  
**Améliorer les connaissances**  
**Soutenir les réseaux**  
**Former et sensibiliser**



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)





## SOMMAIRE

### Le Plan National d'Actions

Protéger un réseau de gîtes, de terrains de chasse  
et de corridors de déplacement favorables p 6 à 9

Améliorer les connaissances des populations p 10 à 11

Soutenir les réseaux pour leurs activités de conservation p 12 à 13

Former et sensibiliser le public p 14 à 15

Perspectives p 16 à 17

### Crédits photos

Carte des structures rédactrices et animatrices des déclinaisons  
régionales du plan national

Opérateur technique

**FCEN - Plan National d'Actions Chiroptères**

7 rue voirin - 25000 Besançon

03 81 81 78 64

audrey.tapiero@reseau-cen.org

DREAL coordinatrice

**DREAL FRANCHE-COMTE**

17 e rue alain javary

bp 1269 - 25005 Besançon cedex

03 81 21 67 00



Cette plaquette présente les principales actions réalisées en France de 2009 à 2013 dans le cadre du Plan National d'Actions Chiroptères, de ses déclinaisons régionales et des autres programmes de conservation. Le but est de fournir une vision globale des enjeux, des solutions mises en œuvre, des objectifs et des perspectives futures.

La France métropolitaine héberge 34 espèces de chauves-souris aux mœurs et à l'écologie différentes. Leur cycle de vie comprend différentes phases : l'hibernation, la mise-bas et les périodes de transit printanier et automnal. A chaque période sont associés des besoins spécifiques en termes de gîtes et d'habitats de chasse. Les chauves-souris jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes et participent au maintien de l'équilibre des milieux naturels notamment par une régulation forte des effectifs d'insectes nocturnes. Leur présence et leur dynamique de population nous renseignent sur certaines caractéristiques écologiques de notre environnement ou sur l'incidence et l'évolution de certaines pratiques (espèces bio-indicatrices). En raison de l'écologie

spécifique et diversifiée des différentes espèces de chauves-souris, leur maintien contribue à protéger de nombreux cortèges (espèces dites parapluie). Parallèlement, elles subissent de nombreuses menaces liées à nos activités humaines (mortalité directe, diminution du nombre de gîtes et des milieux de chasse favorables), si bien que les effectifs actuels de chauves-souris sont nettement inférieurs à ceux des années 1950. De ce fait la cohabitation avec l'homme est indispensable et essentielle.

## Un plan d'actions pour les Chiroptères

Dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité et des lois Grenelle, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) a initié un certain nombre de plans nationaux d'actions en faveur des espèces menacées dont celui concernant les Chiroptères (PNAC). Ce dernier, rédigé par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFPEM), animé par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) et piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Franche-Comté (DREAL) a été mis en œuvre de 2009 à 2013. Il fait suite à un premier plan de restauration (1999-2004). L'objectif de ce programme est la protection et la conservation des 34 espèces de chauves-souris sur l'ensemble du territoire français métropolitain. 26 actions ont été identifiées, chacune pilotée par une structure référente : FCEN, SFPEM, Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), MEDDE, DREAL Franche-Comté, Ministère de la Culture, Muséums d'histoire naturelle de Bourges et de Genève, Office National des Forêts (ONF), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et l'Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail de Nancy (ANSES). Ces actions ont été définies afin de répondre à quatre grands objectifs : la protection d'un réseau de gîtes, de terrains de chasse et de corridors de déplacement, l'amélioration des connaissances des populations, le soutien aux réseaux pour leurs activités de conservation, la formation et la sensibilisation du public.

Principaux partenaires financiers des programmes de conservation : Directions Régionales de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, Conseils départementaux, Conseils Régionaux, Ministère en charge de l'environnement et Union européenne.

## Des programmes complémentaires

D'autres programmes ont permis de répondre à des enjeux forts de conservation : deux programmes LIFE, mis en œuvre au cours des cinq dernières années : Life ChiroMed (PNR Camargue) et Life Plateau de Montselgues (PNR Monts d'Ardèche). En 2014, le réseau Natura 2000 désigne 132 sites pour leur intérêt chiroptérologique.

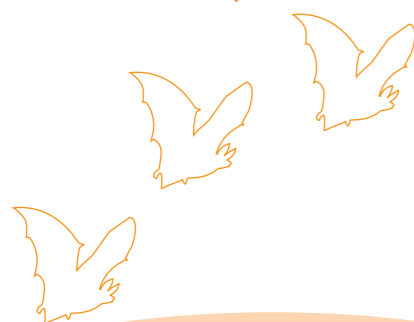
Le réseau des réserves naturelles regroupe 2 Réserves Naturelles Nationales et 5 Réserves Naturelles Régionales spécifiques aux Chiroptères.

Certaines régions développent également des programmes locaux pour la conservation des Chiroptères (Corse, Picardie, Bretagne...).



35 salariés et 3 200 jours de bénévolat par an entre 2009 et 2013, pour des études spécifiques sur les chauves-souris.

22 plans régionaux, pilotés par les DREAL, rédigés et animés par les structures locales (principalement des associations).





**PROTÉGER  
UN RÉSEAU  
DE GÎTES  
DE TERRAINS DE CHASSE  
ET DE CORRIDORS  
DE DÉPLACEMENT FAVORABLES**



**Les gîtes**

Chaque année, de nouvelles colonies sont découvertes grâce aux programmes de conservation et à l'engagement d'un réseau dynamique.

**447 nouveaux gîtes protégés\*** en France en cinq ans.

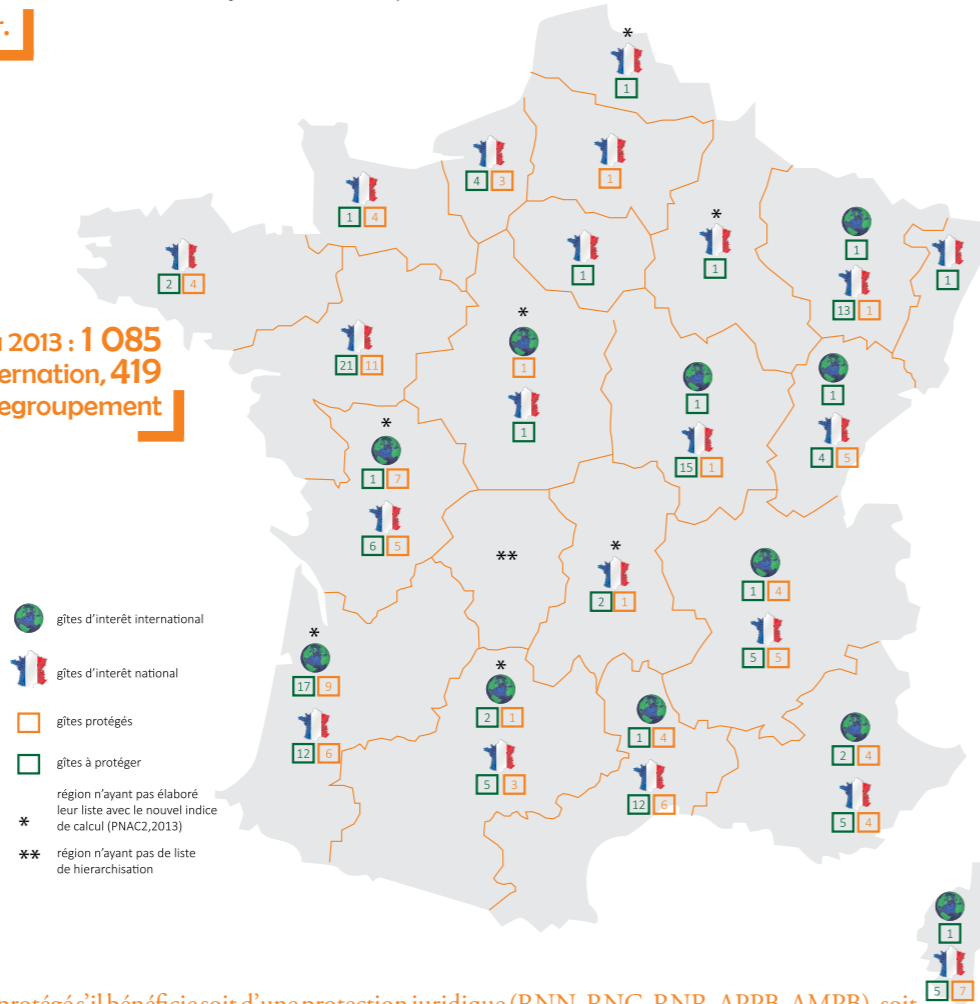
Afin de cibler les actions de protection sur les gîtes, une hiérarchisation est élaborée depuis 1995 qui permet de lister les gîtes en fonction de leur intérêt (international, national, régional, départemental ou local). L'indice de calcul est réactualisé en 2013 **PNAC2, 2013** et une nouvelle liste est disponible (carte ci-dessous).

**59 gîtes d'intérêt international et 182 gîtes d'intérêt national** identifiés.

Carte des gîtes protégés et à protéger d'intérêt international et national. A ces gîtes s'ajoutent ceux d'intérêt régional, départemental et local qui jouent un rôle important à ces échelles.

**59% des gîtes restent à protéger.**

**Découvertes en France de 2009 à 2013 : 1 085 gîtes de mise-bas, 993 gîtes d'hibernation, 419 gîtes de transit et 36 gîtes de regroupement automnal.**



**Les gîtes dans les mines orphelines**

La circulaire du 14 octobre 2009 stipule, qu'avant toute mise en sécurité de mines orphelines\*, une expertise faunistique doit être mise en œuvre durant le cycle biologique complet des espèces.

De 2009 à 2013, 42 mines ont bénéficié d'une expertise faunistique sur un cycle biologique complet.

Suite aux expertises faunistiques réalisées (un cahier des charges type est proposé), des préconisations sont apportées par les chiroptérologues aux maîtres d'ouvrages.

**Les gîtes dans les monuments historiques**

La circulaire du 18 août 2010 incite à la prise en compte des chauves-souris lors de tout aménagement de monuments historiques. Les déclinaisons régionales du PNAC ont permis d'établir des partenariats avec les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) facilitant ainsi les expertises des monuments et les conseils auprès des propriétaires lors de travaux. Des attestations DRAC/DREAL ont été élaborées et les retours d'expériences synthétisés.

De 2009 à 2013, 344 monuments historiques ont été expertisés, 39 ont bénéficié d'un aménagement en faveur des Chiroptères, 120 valorisent leur présence. 34 colonies ont été découvertes.

**Les gîtes dans les ouvrages d'art**

Dans les régions, des conventions signées avec les Directions Interdépartementales des Routes ou les Conseils départementaux permettent la prise en compte des Chiroptères lors des travaux réalisés sur les ouvrages d'art. Des formations sont organisées par les groupes Chiroptères (en Midi Pyrénées, en PACA) à l'attention des agents en charge de l'entretien des ouvrages d'art. L'intégration des chauves-souris dans le logiciel d'aide à la gestion des ouvrages d'art (Lagora), hébergé par le CEREMA, est en projet ainsi qu'un porter à connaissance lors de futurs travaux via la base PETRA.

\*ancien site minier pour lequel le concessionnaire n'existe plus et dont la responsabilité revient à l'Etat.

\*Un gîte est arbitrairement considéré comme protégé s'il bénéficie soit d'une protection juridique (RNN, RNC, RNR, APPB, AMPB), soit d'une maîtrise foncière (acquisition, ENS, baux emphytéotiques), soit d'une protection physique ou d'une convention signée avec les propriétaires du site. Ces mesures ont des objectifs et des applications différents.



**PROTÉGER  
UN RÉSEAU  
DE GÎTES  
DE TERRAINS DE CHASSE  
ET DE CORRIDORS  
DE DÉPLACEMENT FAVORABLES**



**Les  
terrains  
de chasse  
et les routes de vol**

Les terrains de chasse et les corridors de déplacement doivent être pris en compte pour une protection efficace des Chiroptères. Les 70 études par télémétrie réalisées durant le PNA ont montré l'utilisation de différents habitats par les espèces. Leurs déplacements sont très souvent conditionnés par la présence de linéaires boisés, haies, lisières forestières, ripisylves ; ils peuvent être impactés par les réseaux de transport, la pollution lumineuse ou de vastes openfields.

Avant 2009, les enjeux Chiroptères sont peu pris en compte dans les projets d'infrastructures de transport. Au cours des 5 ans de mise en œuvre du PNAC, 23 suivis sont financés par le CEREMA, qui, complétés des retours d'expériences, ont permis de proposer un guide technique publié prochainement par le CEREMA. Ce guide fait suite à un rapport bibliographique et une note d'information rédigés par le CEREMA.

La gestion forestière représente à la fois un habitat de chasse et un espace de gîte pour de nombreuses espèces. Les actions se sont largement développées dans les régions durant 5 ans pour améliorer les connaissances, protéger, suivre, gérer et sensibiliser. Une synthèse de ces études réalisées dans les régions, liées à l'habitat forestier, est disponible.

L'impact des éoliennes est non négligeable sur les populations de chauves-souris. Les protocoles de prédiagnostic, diagnostic et de suivi de mortalité ont été rédigés par la SFPEM et sont disponibles. Malgré l'efficacité de certaines mesures de réduction, la prise en compte n'est pas optimale.

10 500 jours consacrés aux suivis en forêt en 5 ans. 500 forêts étudiées. 835 arbres gîtes identifiés et maintenus volontairement. 74 forêts ont fait l'objet de mesures de gestion favorables. 3 marteloscopes intégrant l'enjeu Chiroptères sont utilisés par les forestiers. Plus de 21 000 personnes ont été sensibilisées, via des guides techniques comme celui réalisé en Rhône Alpes.

La législation a évolué, les éoliennes sont classées dans le régime ICPE. Un guide sur l'application de la réglementation relative aux espèces protégées pour les parcs éoliens terrestres est élaboré par le MEDDE en 2014.

757 parcs éoliens en France en janvier 2014. Les suivis de 55 parcs ont montré de 2003 à 2014 une mortalité d'un millier de chauves-souris.

**Les  
politiques  
de  
conservation**

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées. Au niveau national, l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 et son arrêté modificatif du 15 septembre 2012, protègent les espèces ainsi que leurs habitats. Au niveau européen, la Directive (CEE N°92/43) « Habitats-Faune-Flore » indique que toutes les espèces doivent bénéficier d'une protection stricte (Annexe IV) et 12 espèces nécessitent la désignation de Zones Spéciales de Conservation (Annexe II). Au niveau international, toutes les espèces sont protégées par les Conventions de Berne et de Bonn. Cette dernière a permis la signature de l'Accord EUROBATS (4 décembre 1991) relatif à la conservation des populations

de chauves-souris d'Europe. La liste rouge mondiale de l'UICN (2014) mentionne deux espèces menacées et celle élaborée pour l'Europe (2012) cinq espèces menacées. Sur la liste rouge nationale (2009), une espèce est « en danger critique d'extinction » (Rhinolophe de Méhely), trois sont classées « vulnérables » (Murin du Maghreb, Murin de Capaccini et Minioptère de Schreibers) et sept sont « quasi-menacées » (Rhinolophe euryale, Pipistrelle de Nathusius, Petit murin, Noctule de Leisler, Noctule commune, Murin de Bechstein et Grand rhinolophe).

Légende Liste rouge  
CR (en danger critique d'extinction) NT (quasi menacée),  
EN (en danger) LC (préoccupation mineure)  
VU (vulnérable) DD (Données insuffisantes)

Statuts de protection et état de conservation des Chiroptères  
Sources : UICN 2014 (liste mondiale) ; UICN, 2012 (liste européenne), UICN, 2009 (liste française)

Nom français	Nom latin	Convention de Berne (annexe)	Convention de Bonn (annexe)	Directive Habitats- Faune- Flore (annexe)	Liste Rouge UICN Mondiale	Liste Rouge Européenne	Liste Rouge Nationale
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	II	II	II+IV	LC	NT	LC
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	II	II	II+IV	LC	NT	NT
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	II	II	II+IV	NT	VU	NT
Rhinolophe de Méhely	<i>Rhinolophus mehelyi</i>	II	II	II+IV	VU	VU	CR
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	II	II	II+IV	VU	VU	VU
Murin des marais	<i>Myotis dasycneme</i>	II	II	II+IV	NT	NT	NA
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	II	II	IV	DD	DD	LC
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	II	II	II+IV	NT	VU	NT
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Murin d'Escalera	<i>Myotis escaleraei</i>						DD
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	II	II	II+IV	LC	LC	LC
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	II	II	II+IV	LC	LC	LC
Murin du Maghreb	<i>Myotis punicus</i>	/	/	IV	NT	NT	VU
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	II	II	II+IV	LC	NT	NT
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	II	II	IV	LC	LC	NT
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	II	II	IV	LC	LC	NT
Grande Noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	II	II	IV	NT	DD	DD
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Sérotine de Nilsson	<i>Eptesicus nilssonii</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Sérotine bicolore	<i>Vespertilio murinus</i>	II	II	IV	LC	LC	DD
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	III	II	IV	LC	LC	LC
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	II	II	IV	LC	LC	NT
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	II	II	IV	LC	LC	LC
Oreillard montagnard	<i>Plecotus macrotullaris</i>	II	II	IV	LC	NT	DD
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	II	II	II+IV	NT	VU	LC
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	II	II	II+IV	NT	NT	VU
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	II	II	IV	LC	LC	LC



AMÉLIORER  
LES CONNAISSANCES  
DES  
POPULATIONS



		GRAND NORD				NORD EST				SUD EST				SUD OUEST				CENTRE				NORD OUEST				TOTAL
		FRANCONIE	HAUTE-NORMANDIE	LE DE FRANCE	NORD-PAS-DE-CALAIS	ALSACE	LOTTRE	FRANCHE-COMTE	CHAMPAGNE-ARDENNE	CORSE	LANGUEDOC-ROUSSILLON	RHÔNE-ALPES	PACA	AQUITAINE	LIMOUSIN	MIDI-PYRÉNÉES	BOURGOGNE	CENTRE	AUVERGNE	BASSE-NORMANDIE	BRETAGNE	HAUTE-NORMANDIE	HAUTE-LOIRE			
Grand rhinolophe	reproduction (en femelles)	692	151		54		3723	2051	860	1000	1500	3450	3018	4369	551	4806	1253	2457	1800	801	5275	2220	3520	43551		
	reproduction (en %)	2%	0%		0%		9%	5%	2%	2%	3%	8%	7%	10%	1%	11%	3%	6%	4%	2%	12%	5%	8%	100%		
	hibernation (en individus)	1137	569	64	124	2	5089	1750	2388	500	4200	2000	733	8228	898	10780	3581	5226	800	2958	6078	7000	7170	71275		
	hibernation (en %)	2%	1%	0%	0%	0%	7%	2%	3%	1%	6%	3%	1%	12%	1%	15%	5%	7%	1%	4%	9%	10%	10%	100%		
Rhinolophe euryale	reproduction (en femelles)						200		1000	6000	1000	117	7794	285	13204	24	800					1970		32394		
	reproduction (en %)						1%		3%	19%	3%	0%	24%	1%	41%	0%	2%					6%		100%		
	hibernation (en individus)						151		300	3600	900	50	4354	381	8355	8	394	30				780	35	19338		
	hibernation (en %)						1%		2%	19%	5%	0%	23%	2%	43%	0%	2%	0%				4%	0%	100%		
Petit rhinolophe	reproduction (en femelles)	2784	34	40		107	5303	3201	1760	10000	3200	3500	4472	7449	248	5827	6519	1671	3500	508	2246	470	770	63609		
	reproduction (en %)	4%	0%	0%		0%	8%	5%	3%	16%	5%	6%	7%	12%	0%	9%	10%	3%	6%	1%	4%	1%	1%	100%		
	hibernation (en individus)	5470	250	207	5	13	1881	1950	1577	1000	2000	3000	470	3448	772	4499	4063	3084	1000	932	353	1395	1405	38774		
	hibernation (en %)	14%	1%	1%	0%	0%	5%	5%	4%	3%	5%	8%	1%	9%	2%	12%	10%	8%	3%	2%	1%	4%	4%	100%		
Rhinolophe de Mehely	reproduction (en femelles)																							0		
	reproduction (en %)																							0%		
	hibernation (en individus)																							0		
	hibernation (en %)																							0%		
Murin de Capaccini	reproduction (en femelles)									1000	4000	1200	1445											7645		
	reproduction (en %)									13%	52%	16%	19%											100%		
	hibernation (en individus)									10	280	74	444											808		
	hibernation (en %)									1%	35%	9%	55%											100%		
Murin des marais	reproduction (en femelles)				35																			35		
	reproduction (en %)				100%																			100%		
	hibernation (en individus)				10																			10		
	hibernation (en %)				100%																			100%		
Murin de Bechstein	reproduction (en femelles)				65	65	107	70		230		1200	145	34		94	44		50					2104		
	reproduction (en %)				3%	3%	5%	3%		11%		57%	7%	2%		4%	2%		2%					100%		
	hibernation (en individus)	118	43	10	55	50	89	15	130	0	2	51	40	146		35	130	206	20	55	36	20	185	1436		
	hibernation (en %)	8%	3%	1%	4%	3%	6%	1%	9%	0%	0%	4%	3%	10%		2%	9%	14%	1%	4%	3%	1%	13%	100%		
Murin du Maghreb	reproduction (en femelles)								3000															3000		
	reproduction (en %)								100%															100%		
	hibernation (en individus)																							0		
	hibernation (en %)																							0%		
Grand murin	reproduction (en femelles)	589	411	98	110	9434	19881	6200	6475		1300	3800	1755	3364	2536		8083	9464	8000	3356	1125	2860	3640	92481		
	reproduction (en %)	1%	0%	0%	0%	10%	21%	7%	7%		1%	4%	2%	4%	3%		9%	10%	9%	4%	1%	3%	4%	100%		
	hibernation (en individus)	640	674	330	45	1046	1912	415	695		100		236	674	447		4899	5909	1000	2920	843	1080	1540	25405		
	hibernation (en %)	3%	3%	1%	0%	4%	8%	2%	3%		0%		1%	3%	2%		19%	23%	4%	11%	3%	4%	6%	100%		
Petit murin	reproduction (en femelles)							70			6000	800	4303											11173		
	reproduction (en %)							1%			54%	7%	39%											100%		
	hibernation (en individus)							5			250		668		11									934		
	hibernation (en %)							1%			27%		72%		1%									100%		
Barbastelle d'Europe	reproduction (en femelles)							60	260	30	200	1767	65	510		723	840	1052	800					6307		
	reproduction (en %)							1%	4%	0%	3%	28%	1%	8%		11%	13%	17%	13%					100%		
	hibernation (en individus)	2	9		26	370	690	1680	485		50	1608	27	2622	108	84	362	127	1000	215	9	650	1335	11459		
	hibernation (en %)	0%	0%		0%	3%	6%	15%	4%		0%	14%	0%	23%	1%	1%	3%	1%	9%	2%	0%	6%	12%	100%		
Minoptère de Schreibers	reproduction (en femelles)							5500		10000	30000	12000	10160	19173	3430	17200							4100	111563		
	reproduction (en %)							5%		9%	27%	11%	9%	17%	3%	15%								100%		
	hibernation (en individus)					1	1	13800		5000	60000	24000	20146	11937	835	33476	13	1	1			1	10021	179234		
	hibernation (en %)					0%	0%	8%		3%	33%	13%	11%	7%	0%	19%	0%	0%	0%			0%	6%	0%	100%	
Murin à oreilles échan-crées	reproduction (en femelles)	687	1370	117	480	329	3520	3250	720	10000	3500	15000	5524	8158	740	5245	3474	3036	800	1031	2315	3800	8280	81376		
	reproduction (en %)	1%	2%	0%	1%	0%	4%	4%	1%	12%	4%	18%	7%	10%	1%	6%	4%	4%	1%	1%	3%	5%	10%	100%		
	hibernation (en individus)	2400	687	203	550	446	1033	350	1365		25	82	296	3056	1134	413	2071	16003	30	1272	188	4080	7090	42774		
	hibernation (en %)	6%	2%	0%	1%	1%	2%	1%	3%		0%	0%	1%	7%	3%	1%	5%	37%	0%	3%	0%	10%	17%	100%		
Murins grande taille	reproduction (en femelles)																							33435		
	reproduction (en %)																							100%		
	hibernation (en individus)																							1361		
	hibernation (en %)																							100%		

Mieux connaître  
les différentes  
espèces

D'importantes lacunes existent encore. Le volet connaissance est primordial. Plusieurs études ont été entreprises pour améliorer les connaissances sur les terrains de chasse, le phénomène de regroupement automnal ou la migration. En 2009, une nouvelle espèce est décrite en France, le Murin d'Escalera (Evin et al, 2009). En 2012, sont découvertes les premières preuves de reproduction de la Grande noctule en Midi-Pyrénées et en Auvergne. Le Nord-Pas-de-Calais découvre une colonie de mise-bas de Murin des marais.

14 régions centralisent les données au niveau régional et un projet de base nationale est à l'étude, coordonné par la SFPEM. En 2014 : 72% des communes révèlent au moins une donnée Chiroptères contre 61% en 2009.

Les protocoles de suivi de gîtes d'hibernation et de mise bas sont en cours de rédaction, pour harmoniser la nature des données, afin de rendre possible leur comparaison. Une charte de bonne conduite de suivi des gîtes a été rédigée.

La centralisation des données naturalistes est l'une des principales étapes de la connaissance ; elle permet une compilation, une synthèse, une analyse...

Le travail de synthèse est également probant par la publication de 7 atlas régionaux en 5 ans (Alsace, Aquitaine, Champagne-Ardenne, Corse, Lorraine, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes).

Les effectifs des espèces de l'annexe II de la DHFF. Données hiver 2007-2008 à 2012-2013 et été 2007 à été 2012 (meilleur score des 5 dernières années ; à défaut, un chiffre de maximum 10 ans)





## SOUTENIR LES RESEAUX POUR LEURS ACTIVITES DE CONSERVATION



**53** formateurs répartis sur les 22 régions, formés lors d'un stage en 2012. **217** personnes ont participé à l'un des **13** stages théoriques aux pratiques de la capture organisés dans les régions (**18** régions concernées).

Un système de formation à la capture a vu le jour en 2013 (en complément de la formation mise en place depuis 2007 par l'ONF pour ses agents) abordant les aspects techniques et déontologiques à travers des stages théoriques, une formation pratique en continu, via un carnet de formation, et des stages de validation des compétences. Une charte de déontologie, une note d'engagement vis-à-vis des risques sanitaires et un cahier technique pour le terrain ont été rédigés et diffusés dans un but d'harmonisation des pratiques. Cette action a été menée par le MNHN et les Groupes Chiroptères Régionaux.

De 2009 à 2013, **580** personnes ont participé à l'un des stages régionaux formant à l'ultrason.

Des formations nationales des formateurs à la détection acoustique ont été organisées en 2011 et 2014, afin d'harmoniser les pratiques et proposer des formations standardisées annuelles dans les régions.

Un catalogue des détecteurs est disponible.

### Des réseaux de surveillance

En 5 ans, les SOS chauves-souris ont représenté **8 850** appels téléphoniques et **2 300** déplacements. Des bilans sont disponibles dans les régions et le réseau SOS chauves-souris est consultable sur le site de la SFPEM.

### SOS chauves-souris

Dans chaque région/département, bénévoles et salariés répondent aux nombreuses sollicitations des habitants à la recherche de conseils liés à la cohabitation avec les chauves-souris ou pour des signalements de cadavres ou d'animaux blessés.

**1580** analyses effectuées entre 2009 et 2014, **27** Sérotines communes et **2** Murins de Natterer se sont révélés infectés par le virus de la rage.

### L'épidémiosurveillance de la rage

L'ANSES de Nancy a en charge la surveillance de la rage chez les chauves-souris en France. Le réseau des chiroptérologues est partie prenante de ce suivi et transmet tout cadavre pour analyse.

Depuis 2009, **11** incidents ont été signalés, concernant principalement le **Minioptère de Schreibers** et le **Grand murin**. Le cas le plus important est une mortalité de **140** individus.

### La mortalité anormale

Suite à la forte mortalité de Minioptère de Schreibers en 2002 (environ 50% de la population), un réseau d'alerte s'est développé depuis 2013, le Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC). Une procédure d'urgence est mise en place encadrant la démarche, depuis la récolte jusqu'à l'analyse des cadavres par les laboratoires vétérinaires départementaux et les laboratoires spécialisés. Dans chaque région un référent SMAC est nommé, il centralise et alerte en cas de mortalité jugée anormale.

Pour mieux appréhender les causes de mortalité, une synthèse bibliographique de l'effet des substances chimiques sur les Chiroptères a été rédigée par l'Université de Franche-Comté.

### L'information

Deux centres regroupent l'ensemble des ressources bibliographiques :

Au niveau national : Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges  
<http://www.museum-bourges.net/>

Au niveau international : Muséum d'Histoire Naturelle de Genève

<http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/mhng/cco/recherche.php/> dont le prêt est encadré par une convention avec la FCEN depuis 2009 (s'inscrire auprès de [contact@pole-tourbieres.org](mailto:contact@pole-tourbieres.org) pour toute commande).





## Former les acteurs du territoire

De nombreux corps de métiers sont en contact fréquent avec les Chiroptères. Afin de sensibiliser ces acteurs aux problématiques de conservation des espèces, les chiroptérologues dispensent de nombreuses formations dans chaque région.

Une convention Fédération Française de Spéléologie/FCEN signée.  
Une convention FCEN/Ministère de la Défense signée (plaquette disponible).

1 948 personnes formées durant plus de 230 jours de formation au cours de ces 5 dernières années auprès d'un public varié : bureaux d'études, comités régionaux de spéléologie, centres régionaux de la propriété forestière, directions interdépartementales des routes, directions régionales des affaires culturelles, directions départementales des transports, collectivités territoriales, ONF, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, parcs naturels régionaux...

## Le grand public

La nuit internationale de la chauve-souris (dernier week end d'août) permet de sensibiliser chaque année le grand public (<http://www.nuitdelachauvesouris.com/>).

Initiés en 2005 en Bretagne, les refuges pour les chauves-souris se développent en France depuis leur lancement en 2012. Ce programme vise à sensibiliser particuliers et collectivités qui hébergent des colonies ou améliorent la potentialité d'accueil des espèces (<http://www.sfepm.org/refugepourleschauvesouris.htm>).

De 2009 à 2013, plus de 36 730 personnes ont assisté aux 911 nuits de la chauve-souris organisées dans les régions métropolitaines et ultramarines.

Jusqu'en 2014, 337 refuges pour les chauves-souris sont mis en place.

## Se former

Chaque année :  
**Deux formations spécifiques** aux Chiroptères, à destination des professionnels de la nature, sont proposées par l'ATEN depuis 2011 (<http://www.espaces-naturels.fr/Formation>).  
**L'Institut pour le Développement Forestier** propose un stage national « gestion forestière et Chiroptères » chaque année.  
**Le CPIE Brenne Berry** organise chaque année un stage d'identification et d'écologie acoustique des Chiroptères.  
**Des formations régionales à l'acoustique**  
**Des formations régionales à la capture** à destination des professionnels par le MNHN et les groupes Chiroptères.

## Des outils pédagogiques élaborés

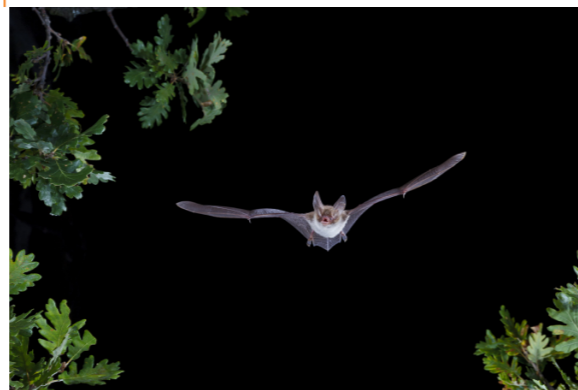
De nombreux outils de sensibilisation ont été développés : malles pédagogiques, une trentaine d'expositions, 20 plaquettes régionales de sensibilisation, une synthèse est accessible.  
Diverses actions de sensibilisation ont eu lieu à l'échelle nationale et régionale : Le jour de la nuit, l'année internationale de la chauve-souris (2011/2012), la publication de timbres dédiés aux chauves-souris, les articles de presse (34 articles par le PNA), l'élaboration d'une plaquette nationale, la sensibilisation des scolaires ...







PERSPECTIVES



Cinq années d'actions en faveur des Chiroptères : une avancée en termes de connaissances, de savoir-faire, de partages, de protections, d'innovations... Il est cependant important que toutes ces actions menées en région et au niveau national ne s'essoufflent pas. **Plus de 300 structures se sont impliquées en France** : les pilotes nationaux du PNAC (FCEN, SFPEM, MNHN, DREAL Franche-Comté, ONF, ONCFS, Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, CEREMA, ANSES, Ministère en charge de l'Écologie, Ministère de la Culture), les animateurs des plans régionaux et leur réseau régional, des associations de protection de la nature, la Fédération française de Spéléologie et ses clubs fédérés, le Centre National de la Propriété forestière et ses centres régionaux, les DREAL, les DRAC, les Directions Départementales des Territoires, le Ministère de la Défense, les Conseils régionaux, les Conseils départementaux, l'Union Européenne, des bureaux d'études, l'Atelier Technique des Espaces Naturels, des parcs naturels régionaux, des parcs nationaux, des réserves naturelles, les structures animatrices du réseau Natura 2000... **sans oublier les particuliers, agriculteurs, propriétaires**

**forestiers, naturalistes, spéléologues et surtout les nombreux bénévoles...** La dynamique lancée en faveur des Chiroptères est une réponse aux **besoins de conservation** de ces espèces qui n'étaient que peu prises en compte il y a encore quelques années. La poursuite de ces actions sera conditionnée par **le maintien de la démarche multi-partenaire** et par **l'engagement des partenaires** techniques et financiers auprès du réseau des chiroptérologues investis.

**La poursuite des programmes** permettra de conserver et renforcer cette dynamique. De nombreuses actions sont encore à mener, concernant **l'amélioration des connaissances sur certaines thématiques** (recherche de gîtes, éolien, espèces forestières, dynamique de populations, migration...), **le suivi, la protection et la sensibilisation**. Les mesures de gestion du territoire en faveur des Chiroptères doivent être mises en place pour maintenir la cohabitation bénéfique entre les hommes et les chauves-souris et garantir le maintien durable des populations de Chiroptères.



Retrouver tous les documents

[www.plan-actions-chiropteres.fr](http://www.plan-actions-chiropteres.fr)  
<http://www.sfepm.org/chiropteres.htm>

En savoir plus

- Arthur L., Lemaire M., 2015.**  
Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (éditions Biotope, MNHN) - IIème Edition.
- Prud'homme F., 2013.**  
Les chauves-souris ont-elles peur de la lumière ? (éditions Quae)
- Dietz C., Kiefer A., 2015.**  
Les chauves-souris d'Europe, connaître, identifier, protéger (éditions Delachaux, Niestlé).
- Atlas Chiroptères régionaux, auprès des Groupes Chiroptères.**

[www.plan-actions-chiropteres.fr/Bilan-technique-et-financier-des-5-ans-du-PNA-2009-2013](http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Bilan-technique-et-financier-des-5-ans-du-PNA-2009-2013) (BILAN FINAL)  
[www.developpement-durable.gouv.fr/-Especes-menacees-les-plans-.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Especes-menacees-les-plans-.html)



# CREDITS PHOTOS

## Le Plan National d'Actions

- © Petit rhinolophe - Michael SOL 1ère page de couverture
- © Grand rhinolophe - Tanguy STOECKLE page2
- © Jeune Petit rhinolophe - Tanguy STOECKLE page5
- © Grand murin- Yoann PEYRARD page6
- © Protection physique d'une mine par périmètre grillagé - Audrey TAPIERO page7
- © Ouverture pour Chiroptères au niveau des jours d'aération - Cathédrale Montauban- Cathie BOLEAT page7
- © Oreillard gris - Tanguy STOECKLE page7
- © Noctule commune - Yoann PEYRARD page8
- © Traitement en futaie irrégulière par l'ONF - Véronique VINOT page9
- © Grand rhinolophe- Yoann PEYRARD page9
- © Grande noctule- Yoann PEYRARD page9
- © Observation des Chiroptères dans les fissures d'une carrière de craie souterraine - Yoann PEYRARD page10
- © Nurserie de Petit rhinolophe - Yoann PEYRARD page11
- © Petit rhinolophe en hibernation - Yoann PEYRARD page11
- © Montage des filets de capture à chauves-souris - Yoann PEYRARD page12
- © Radiopistage - Yoann PEYRARD page12
- © Petit rhinolophe -Tanguy STOECKLE page13
- © Démaillage d'une chauve-souris - Tanguy STOECKLE page13
- © Journée technique chiroptérologues et ONF - Audrey TAPIERO page14
- © Projection film - Une vie de Grand Rhinolophe - Plein air -Tanguy STOECKLE page15
- © Oreillard roux - Yoann PEYRARD page15
- © Jeune fille et la chauve-souris - Tanguy STOECKLE page15
- © Murin de Bechstein - Yoann PEYRARD page16
- © Myotis en chasse - Tanguy STOECKLE page17
- © Oreillard roux - Yoann PEYRARD page17

**Nord-Pas-De-Calais**  
Simon DUTILLEUL  
simondutilleul@ymail.com

**Ile-de-France**  
Julien TRANCHARD  
jtranchard@biotope.fr

**Haute-Normandie**  
Emilie AVRIL  
e.avril@gmn.asso.fr

**Champagne-Ardenne**  
Catherine MANN  
cmann@cen-champagne-ardenne.org

**Alsace**  
Hélène CHAUVIN  
h.chauvin@gepma.org

**Picardie**  
Lucie DUTOUR  
lucie.dutour@picardie-nature.org

**Lorraine**  
Christophe BOREL  
c.borel@cpepesc-lorraine.fr

**Basse-Normandie**  
Mélanie MARTEAU  
m.marteau@gmn.asso.fr

**Bretagne**  
Arnaud LE HOUEDEC  
arnaud.lehouedec@bretagne-vivante.org

**Franche-Comté**  
Claire DELTEIL  
chiropteres@cpepesc.org

**Pays-de-la-Loire**  
Benjamin MEME-LAFOND  
saumur@lpo.fr

**Bourgogne**  
Ludovic JOUVE  
shna.ludovic@orange.fr

**Rhône-Alpes**  
Julien GIRARD CLAUDON  
julien.girard-claudon@lpo.fr

**Auvergne**  
Sylvie MARTINANT/Romain LEGRAND  
sylvie.martinant@espaces-naturels.fr  
romain.legrand@espaces-naturels.fr

**Provence-Alpes-Côte-d'Azur**  
Ariane BLANCHARD  
ariane.blanchard@gcprovence.org

**Languedoc-Roussillon**  
Blandine CARRE  
blandine.carre@asso-gclr.fr

**Corse**  
Gregory BEUNEUX  
chauves.souris.corse@free.fr

**Centre**  
Thomas CHATTON  
thomas.chatton@indrenature.net

**Poitou-Charentes**  
Maxime LEUCHTMANN  
maxime.leuchtmann@nature-environnement17.org

**Limousin**  
Julien JEMIN  
j.jemin@gmhl.asso.fr

**Aquitaine**  
Denis VINCENT  
pyrenees-atlantiques@lpo.fr

**Midi-Pyrénées**  
Sophie BAREILLE  
sophie.bareille@espaces-naturels.fr







**Septembre 2015**

**Coordination / FCEN Audrey Tapiero, Loïc Robert**

**Comité de relecture / FCEN Francis Muller, Christophe Lépine, Bruno Mounier, Sandrine Tesson et DREAL Franche-Comté Luc Terraz, Michel Carteron, Antoine Dervaux, Patricia Droz.**

**Participation / MINH Julie Marmet, SFEPM Jihane Hafa, Muséum de Bourges Michèle Lemaire, CNPF Marc Laporte, ONF Laurent Tillon, ONCFS Anouk Decors, CEREMA Perrine Vermeerch, Museum de Genève Pascal Moeschler, ANSES Evelyne Picard Meyer, MINDEF Carine Foret, Ministère Culture Jean François Delhay, DREAL Services de la biodiversité et les 22 animateurs des plans régionaux Chiroptères.**

**Conception graphique/ FCEN Stéphanie Blais**

**Impression / TIREP**

## Programme



**Conservatoires  
d'espaces naturels  
La Fédération**